

Mathieu Guidère, islamologue ignorant ou manipulateur ?

Avec l'islam et son insidieuse emprise idéologique qui atteint aussi nos experts occidentaux, nous ne sommes jamais au bout de nos surprises. En voici un exemple concret et tout frais : il date de ce mercredi 26 octobre 2011. Lisez donc cette courte [interview de Mathieu Guidère, publiée par France Soir](#), pour vous en convaincre.

Comme bien des musulmans s'exercent à le faire, notre professeur d'islamologie et de pensée arabe tente d'expliquer, de façon rationnelle, les préceptes immondes de la loi islamique, de la charia. Mais comment peut-on être sain d'esprit et accepter une quelconque justification à la répudiation et à la polygamie, apanage de la seule gent masculine en islam ?! Comment peut-on admettre que la stricte fidélité sexuelle soit à la seule charge des épouses ?! Notre expert, Mathieu Guidère, tente donc de justifier l'injustifiable mise en application de ces lois iniques par le président du Conseil national de transition en Libye.

Au lieu de condamner la charia ainsi que cette décision autoritaire et unilatérale de Moustapha Abdeljalil, ancien ministre de la « justice » sous Kadhafi, Mathieu Guidère nous présente Mahomet comme protecteur des veuves et des orphelins !

S'agit-il d'une crasse ignorance de l'Histoire, telle que racontée par des musulmans, ou s'agit-il plutôt d'une flagrante manipulation idéologique ?

✘ C'est à se demander si notre expert en islamologie a quelque idée de la biographie de Mahomet, telle qu'écrite par les premiers historiens musulmans : Ibn Is-hâq/Ibn Hichâm et at-Tabari, par exemple. Sait-il que Mahomet a légué à ses

fidèles neuf veuves condamnées au veuvage à vie ? Le Coran les déclare « Mères des croyants », lesquels croyants, comme nous le savons, vénèrent leur « Père » et n'ont point épousé ses veuves (*). Mathieu Guidère sait-il que la plus jeune de ces veuves, Aïcha, n'avait que dix huit ans à la mort de Mahomet ?

C'est pour la sauver des affres du veuvage que Mahomet a épousé Aïcha à l'âge de neuf ans ou plutôt pour être sûr qu'elle était bien vierge ? Les historiens musulmans nous disent qu'elle n'était ni pauvre ni orpheline, mais bel et bien la fille d'Abou Bakr, riche commerçant et fidèle ami du Prophète. Il deviendra non seulement son beau-père, mais aussi son premier Calife, c'est à dire son premier Successeur et aussi sanguinaire que lui (**). Trois des quatre premiers Califes, « Bons guides », الراشدون ar-râchidoune comme on dit, ont été des beaux-pères du Prophète. Le quatrième, Ali, était son cousin et son gendre en même temps. C'est dire que Mathieu Guidère n'a pas encore compris que la polygamie sert avant tout à étaler et à étendre sa domination sexuelle et politique parmi les tribus et les alliés. C'est pour cela que cette domination devait perdurer, même si le potentat sexuel et politique venait à mourir. Et c'est ainsi que cette 'vénérable' tradition, héritée de Mahomet, a, paraît-il, été préservée jusqu'au règne du roi Hassan II au Maroc.

L'ignorance, feinte ou réelle peu importe, et la manipulation idéologique, endémiques en terre islamique, font donc aussi des ravages de ce côté-ci de la Méditerranée. Nous nous retrouvons devant la lourde tâche de dénoncer et de combattre l'islamisation bien avancée de nos populations et des esprits les plus « brillants » et les plus « éclairés » de la République.

Le drame est que nos médias écoutent, diffusent et vulgarisent des inepties comme celles que vient de proférer Mathieu Guidère. Rappelons qu'il est un habitué de l'excellente émission « C dans l'air », animée, entre autres, par Yves Calvi, là où j'ai découvert Mathieu Guidère. Et pour être

honnête, je précise que ce bougre d'enseignant ne raconte pas que des bêtises.

Pascal Hilout, né Mohamed

(*) – Coran, chapitre 33, versets 6 et 53

(**) – C'est à ce premier Calife que reviendra la lourde tâche de ramener les tribus arabes à l'islam qu'elles avaient vite fait de renier, dès que Mahomet fut enterré.